

6^e baromètre Carac-OpinionWay En dépit de la crise sanitaire, l'entraide financière familiale fait toujours partie du quotidien des Français

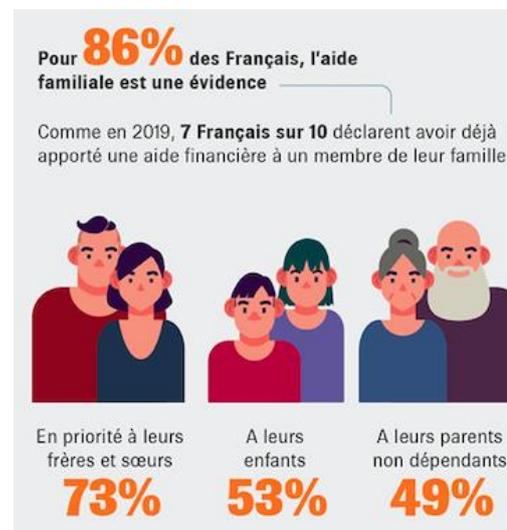
Il y a un peu plus d'un an déjà 'explosait' la pandémie de la Covid. En dépit de cette période (très) difficile, l'entraide financière familiale a continué à être pratiquée par les Français auprès de leurs proches, d'après le 6^e baromètre sur l'argent et l'entraide familiale mené par OpinionWay* pour la mutuelle d'épargne la Carac. Cette entraide reste une évidence pour 86% des Français ; elle s'est même accentuée pour mieux soutenir et célébrer des événements familiaux.

L'ENTRAIDE FAMILIALE FINANCIERE OMNIPRESENTE AU CŒUR DE LA PERIODE COVID !

Observateur depuis 5 ans de l'entraide familiale financière en France, la Carac a tenu à suivre son évolution sous le prisme de la crise sanitaire de la Covid. Il en ressort que cette entraide demeure active et qu'elle est même ressentie comme un plaisir.

"Sous l'impact de la Covid, ce nouveau baromètre révèle que les Français ont été plus nombreux à considérer qu'aider financièrement ses proches est un plaisir (69% en 2021 vs 65% en 2019). Cela reste une évidence à leurs yeux (86% vs 85% en 2019), comme le fait d'être présent en cas de coup dur (85% vs 87% en 2019)" souligne Isabelle Genest, Responsable Communication de la Carac.

"Nous remarquons également que l'entraide familiale financière est perçue comme un devoir pour 79% des Français, et elle continue d'être jugée comme de plus en plus nécessaire selon 76% de la population."



© OpinionWay

En 2021, les principaux motifs pour lesquels les Français ont aidé financièrement un proche :

- 35% (32% en 2019) pour l'aider pour **un besoin spécifique** (immobilier, voiture, entrepreneuriat ...)
- 32% (idem en 2019) car il/elle faisait face à des **difficultés financières** (chômage, séparation...); une situation liée à la crise de la Covid dans 9% des cas
- 29% (23% en 2019) **pour une occasion familiale** (anniversaire, naissance, mariage...)
- 23% (24% en 2019) à la **demande du proche**
- 19% (24% en 2019) sans occasion particulière.

En revanche, **la perte d'autonomie et sa préparation financière** demeurent un tabou et sont restées des sujets difficiles à aborder en famille en 2021 pour 7 Français sur 10. 31% l'ont fait et parmi eux 37% des 55-75 ans.

➤ **Quelle entraide financière auprès de ses enfants ?**

La crise sanitaire semble l'avoir prolongée dans le temps. 52% des Français (contre 46% en 2019) pensent que cette entraide n'est pas conditionnée par l'âge de l'enfant. 9% pensaient en 2019 que ce soutien valait jusqu'à la fin des études, 6% le pensent en 2020.

Et c'est en 1^{er} lieu **une entraide régulière que les Français procurent à leurs enfants**, versée par 70% des 55-75 ans en 2021 (et 49% des 35-54 ans). Un montant resté stable en dépit de la crise sanitaire pour 76% des Français (et que 16% ont augmenté). Le **montant mensuel moyen de cette aide : 181€ en 2021** (184€ en 2019).

➤ **Et quelle entraide financière familiale en général ?**

En dépit de la crise sanitaire, l'**aide financière régulière** auprès d'un membre de la famille a véritablement perduré. Ainsi, **71%** des Français aidant financièrement au moins un membre de leur famille ont maintenu un montant stable, 2 sur 10 l'ont augmenté et 1 sur 10 l'a diminué.

Et quand une **aide financière régulière** est prodiguée quel que soit le membre de la famille concerné, c'est la somme moyenne mensuelle de **192€ en progression** (contre 149€ en 2019) que les Français ont pu verser en 2021 vraisemblablement en relation avec le contexte économique difficile.



© OpinionWay

Plus courante, l'**entraide ponctuelle** se pratique par les Français :

- Pour **73% vers un(des) frère(s) ou soeur(s)** et pour un montant annuel moyen de 537€ (127€ observés en 2019)
- **53% auprès d'un enfant** pour un montant moyen de 1 294€ (1 516€ en 2019) ; une aide que 17% des Français vont jusqu'à dispenser tous les mois
- **49% auprès d'un parent** ne nécessitant pas d'accompagnement et pour un montant moyen de 163€ (250€ en 2019)
Et **12%** auprès d'un parent requérant un accompagnement (financier, psychologique ...) pour un montant moyen de 227€ (127€ en 2019)
- **25% pour un petit-enfant** pour un montant moyen de 418€ (204€ en 2019)
- **22 % auprès d'un grand-parent** (vs 23% en 2019), pour un montant moyen de 90 € (versus 60 € en 2019)
- 11% : à l'attention d'un **enfant à charge du conjoint** pour un montant moyen de **458€** (180€ en 2019)

Et comment s'est-elle manifestée ? De façon quasi identique à 2019, par le biais de la remise d'espèces (53%), de cadeaux (41%), d'achats alimentaires (32%) ou de vêtements (23%). Le baromètre observe également que davantage de donations ont été effectuées, par 19% des Français en 2021 contre 13% en 2019.

**L'ENTRAIDE PAR LE BIAIS DE L'ÉPARGNE ?
UNE REALITE Y COMPRIS EN PERIODE COVID**

Au-delà de l'entraide opérée en 2021, près de 4 Français sur 10 (37%) déclarent avoir continué à épargner en vue d'aider un proche, en premier lieu un enfant (26% en 2021 comme en 2019) ou bien un parent (7% contre 4% en 2019).

Et pour cette épargne d'entraide, les Français ont choisi :

1. **l'épargne** (57%) en optant à 72% pour les livrets, 50% pour l'assurance-vie et 18% pour le PEL
2. **un testament** (25%) (dont 28% de 18-34 ans, 24% de 55-75 ans et 23% de 35-54 ans)
3. **une donation** (24% contre 21% en 2019, et dans 1/3 des cas en raison de la crise sanitaire de la Covid)
4. **un investissement immobilier** (21%)
5. **un contrat de prévoyance** (17%), notamment par 21% de 35-54 ans et 15% de 18-34 ans.



© OpinionWay

PARMI LES CHIFFRES CLES DE L'ENQUETE

- **86%** des Français pensent que c'est une évidence que d'aider financièrement leurs proches en cas de difficulté et **69%** l'ont ressenti comme un plaisir
- **52%** ne limitent pas leur aide financière à l'âge de leur enfant et **181€** est le montant mensuel de l'aide régulière qu'ils prodiguent à un enfant
- **192€** est le montant moyen de l'aide régulière versée à une personne de la famille
- **4 Français sur 10** ont continué d'épargner en vue d'aider un proche. Ils privilégient à 50% l'assurance-vie.
- Si 37% des 55-75 ans l'ont abordé en 2021, la préparation de la perte d'autonomie est encore un sujet difficile à aborder en famille pour **7 Français sur 10**.

(*) Ce sondage OpinionWay pour la Carac a été mené entre le 5 et le 12 mars 2021, auprès de 1 000 personnes entre 18 et 75 ans, issues d'un échantillon national représentatif de la population française selon la méthode des quotas. Elles ont répondu à un questionnaire auto-administré en ligne (système CAWI- *ComputerAssisted Web Interview*). Les 18-34 ans représentaient 30% des répondants, les 35-54 ans 39%, les 55-75 ans 31%.

En parallèle de l'infographie* complète ci-jointe, les résultats complets du 6^e baromètre Carac-OpinionWay sont disponibles sur demande pour la presse.

(*) © OpinionWay



La Carac

Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.

Fière de son histoire et de sa culture mutualiste, porteuse de valeurs telles que l'engagement, la confiance, l'indépendance et la transparence, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations :

www.carac.fr - [Facebook/Carac.Épargne](https://www.facebook.com/Carac.Epargne)
[Twitter/Carac Épargne](https://twitter.com/Carac_Epargne) - [LinkedIn/Carac](https://www.linkedin.com/company/carac)

Contact presse

Agence Becomingwithsupr

Chrystel Libert

Tél. : 06 52 49 31 30

chrystel.libert@becoming-group.com

Carac

Isabelle Genest

Responsable communication

Tél. : 01 55 61 56 23

igenest@carac.fr